

Le 9 avril, tous et toutes ensemble on reprend la rue !

« Hironnelle aux yeux noirs, hironnelle, je t'aime !
Je ne sais quel écho par toi m'est apporté
Des rivages lointains ; pour vivre, loi suprême,
Il me faut, comme à toi, l'air et la liberté ».

Louise Michel

Le 9 avril, c'est notre signal de la contestation contre le vol du fruit de notre travail et contre la stigmatisation de tous ceux et celles que le système exclut.

Le 9 avril, c'est notre refus d'une société de cupidité au profit d'une minorité de privilégiés, société qui engendre toujours plus d'inégalités et de dégâts écologiques.

Le 9 avril, c'est la défense des services publics et des moyens aux agents qui servent l'intérêt général.

Le 9 avril, c'est notre volonté de lutter contre la politique d'austérité du gouvernement et contre les attaques patronales.

Mais l'austérité, c'est quoi ?

L'austérité c'est se soumettre aux lois des marchés financiers qui font payer la crise et les dettes publiques aux salarié-es, aux retraité-es, aux chômeurs-euses.

L'austérité c'est l'argent public dilapidé dans des exonérations fiscales sans fin au profit des entreprises et des banques et au détriment du financement des protections sociales de toutes et tous.

L'austérité c'est le gel des salaires des salarié-e-s, du dans le privé comme du dans le public, alors que les profits et les dividendes distribués par les patrons explosent.

L'austérité c'est l'ensemble des mesures anti sociales comme la loi Macron qui facilite le travail de nuit et du dimanche, la précarité et les licenciements.

L'austérité c'est organiser la misère et nourrir la montée de l'extrême droite raciste.

Voilà pourquoi nous devons reprendre la rue, mettre toutes nos forces dans la réussite des grèves et manifestations le 9 avril.

Le 9 avril est aussi une étape importante vers la construction d'une mobilisation prolongée. Partout dans les régions, les quartiers, les entreprises, les services, c'est à nous toutes et tous de décider des suites à donner à cette première journée de mobilisations.

Contre l'insatiable richesse...

Les chiffres mettent en lumière l'indécente concentration des richesses pour une couche de plus en plus restreinte de riches de par le monde. La part du patrimoine mondial détenue par les 1 % des plus riches est passée de 44% en 2009 à 48 % en 2014, et la fortune des 80 personnes les plus riches s'élevait en 2014 à 1 900 milliards.

En France, la fraude et l'évasion fiscale sont une perte sèche évaluée entre 60 et 80 milliards, autant de richesses produites par les salarié-es détournées dans les paradis fiscaux et la spéculation. Les dividendes versés aux actionnaires explosent, plus 30 % en 2014, soit plus de 56 milliards d'euros. Et pendant ce temps, le gouvernement Valls/Hollande arrose les multinationales à coups de milliards via le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), recule devant les exigences du patronat, cède aux lois de la finance, bafoue le droit de l'environnement au profit des intérêts économiques.

... notre soif de justice sociale

La contestation et les résistances sociales montent dans plusieurs pays européens. La Grèce en est aujourd'hui un symbole, face aux politiques anti-sociales.

En France, des mobilisations ont lieu dans le privé comme dans le public, dans les localités, les branches, contre les licenciements, pour des augmentations salariales, pour préserver les moyens des services publics, et améliorer les conditions de travail.

A partir de ces luttes, nous voulons construire les convergences indispensables pour inverser le rapport de forces.

A partir de ces luttes nous voulons unir nos forces et exigences pour imposer une autre répartition des richesses et satisfaire les besoins sociaux les plus élémentaires fondés sur l'égalité et la solidarité :

- **SMIC à 1700 euros net, augmentation des salaires**, des pensions, des allocations chômage et minima sociaux.
- **Réduction du temps de travail** pour aller vers les 32h, avec embauches correspondantes, respectant les conditions de travail, la vie privée des travailleurs-euses.
- **Instauration d'un statut du salarié** : continuité du socle contractuel avec maintien du salaire entre deux emplois ; obligation de reclassement des salarié-es sans limite de temps ; financement patronal mutualisé pour garantir ces droits.
- **De nouveaux droits pour les salarié-es** face à l'arbitraire patronal comme le droit de veto contre les licenciements, le maintien et l'extension des droits d'expression et de représentation dans les entreprises, les associations et les administrations sur les questions économiques, sociales, environnementales et de santé au travail.
- **Egalité professionnelle** entre les femmes et les hommes, et la fin des discriminations pour tous.
- **Le renforcement des emplois et des services publics.**

**Stoppons cette course folle
vers toujours plus d'austérité !**

**Reprenons l'offensive,
retrouvons la force
et la dignité
de l'action collective !**



144 Bd de la Villette
75 019 Paris

Téléphone 01 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org

